



Les news du CE DO IDF



Mai 2019

Deux parcs privatisés avec votre argent !

Lors de la séance du 22 novembre 2018, l'ensemble des élus a été averti de la réversion d'un budget de 588 000 euros issu du CCUES 2017.

Chaque organisation syndicale a pu faire sa proposition afin d'utiliser au mieux ce budget pour chacun d'entre vous. Car c'est celui de **TOUS**.

Cela n'est visiblement pas la vision de l'ensemble des élus.

Et nous voici, non pas avec 1 privatisation, mais 2 privatisations (*Astérix et Disneyland Paris*). Est-ce équitable ?

NON

Encore une fois, seuls les intéressés en bénéficieront.

La CFDT porte depuis de nombreuses années le projet de donner à chacun la « **liberté de choisir** » la manière dont il souhaite utiliser son budget A.S.C. C'est pourquoi, nous avons proposé **60 €** pour chaque ouvrant droit. Cette proposition n'a pas été retenue.

Domage pour ceux qui n'iront pas à ces soirées : c'est **60 € de perdu**.

Ouvertures des dimanches et période estivale sur nos 2 AD

Nous avons eu la présentation du bilan des ouvertures de dimanche 2018 et du prévisionnel 2019 pour les 2 Agences Distribution (AD), ce sujet était suivi des dispositifs prévus pour la période estivale 2019, toujours pour les 2 AD.

La Direction nous a indiqué avoir fait tous les rappels de réglementation (récupération des dimanches, accords, notes de service etc.) mais sans nous donner vraiment d'éléments sur le respect réel de ces règles, les élus ont donc demandé à avoir plus de données notamment concernant la répartition de la récupération des dimanches travaillés.

Nous avons aussi interpellé la Direction sur la gestion digitale et humaine du volontariat pour le dimanche, notamment dans le cas de manque ou de surplus de volontaires.

En effet, de nombreux salariés désirent faire des heures supplémentaires en fin d'année.

Hélas, Orange gère ce volontariat sans réelle garantie de justice et d'équité pour les salariés, nous resterons vigilants sur le sujet.



Fermeture boutique Osny/ Relocalisation boutique Cergy Pontoise

Ces deux projets de l'Agence Distribution Portes de Paris sont liés. En effet pour expliquer la fermeture de la boutique Orange d'Osny, l'Entreprise met en avant la relocalisation d'une grande boutique sur Cergy. Pourtant, nous sommes en contradiction avec le besoin d'ancrage territorial : Orange souhaite compléter ses boutiques cœur par des boutiques plus petites (80 à 120m²), ce complément de boutiques permettrait de couvrir le territoire. Or là c'est l'effet inverse.

La fermeture d'Osny va engendrer des augmentations de temps de trajet considérables. La clientèle éloignée et rurale habitant dans le Vexin ou l'Eure comme Gisors avait l'habitude de se rendre à la boutique d'Osny. Viendra t'elle dans la nouvelle boutique de Cergy ? Notre concurrent SFR ne s'est pas posé cette question, ils ont choisi de rester sur Osny !

La Direction, bien entendu, nous a vendu une nouvelle boutique où l'expérience client serait incomparable... Quant à l'expérience salariée !!!

Nous appelons Orange à sa responsabilité sociale dans l'aménagement du territoire.

Consultation sur le projet de prise à bail de l'immeuble OrSud à Gentilly (Recueil d'avis)

Un nouvel immeuble à Gentilly pour les équipes opérationnelles

La D.O.IDF a présenté un dossier de prise à bail concernant la création d'un nouveau site OrSud à Gentilly. Celui-ci sera destiné à héberger des équipes opérationnelles de l'U.I.P.P. et l'U.I. Affaire des sites de Keller, Masséna, Montsouris, Raspail, Arcueil Lénine, Ivry Mirabeau.

Toujours dans sa logique de regroupement, la D.O.IDF nous présente à nouveau les arguments habituels sur l'amélioration de la qualité de vie au travail et autre performance opérationnelle.

Mais a-t-elle pour cela associé l'ensemble des acteurs concernés ? Nous en doutons, 208 salariés sont concernés. La CFDT a abordé de nombreux sujets comme les temps de trajet, la circulation dans le sud de Paris, le stationnement, points que nous suivrons de près lors des prochaines présentations du dossier en CE.

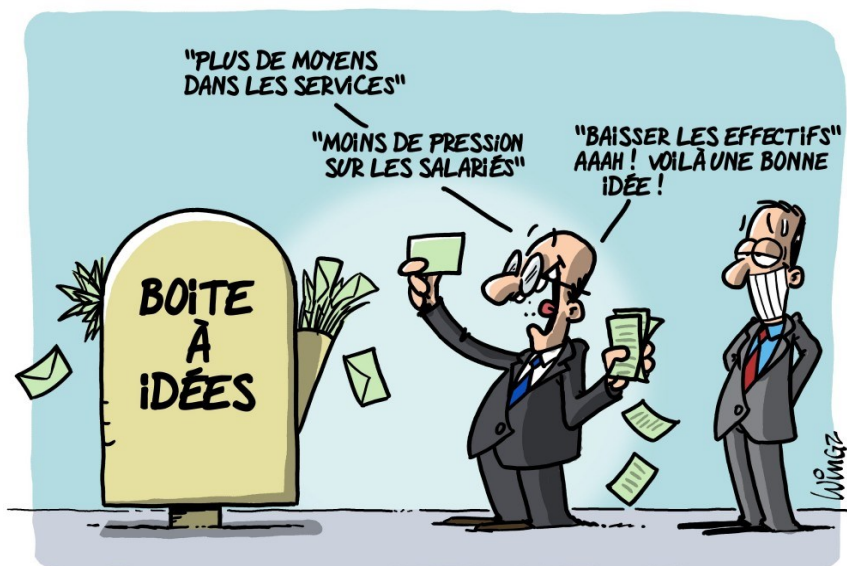


Rapport annuel de l'emploi 2018

Ce bilan sombre ne nous fait pas espérer un avenir radieux au sein d'Orange !

Une baisse d'effectif d'environ de 7 %... Mais la réalité est bien plus alarmante si on compte le nombre de salariés entrant dans le dispositif TPS, dont 747 salariés sont en temps libéré, soit environ 10 % du nombre de salariés de la DO. En décembre 2017, l'effectif (CDI+CDD) représentait 9021 salariés, aujourd'hui on compte 8401 salariés mais en ETP (Equivalent Temps Plein), la DO passe à 7303 salariés !

Comme l'an dernier, les élus CFDT alertent la Direction sur cette stratégie d'externalisation de l'emploi, destructrice pour l'entreprise. Nos effectifs baissent quand le coût de la sous-traitance augmente de plus 8 % et l'intérim de plus de 42 %. L'intérim, choisi au détriment de l'emploi comme les CDD (-27 %), nous est présenté plus souple et économique pour l'Entreprise, mais cet usage de la précarisation est loin de l'image souhaitée de l'employeur digital et humain.



La catégorie « non cadre » ne fait que diminuer, elle subit la totalité de la baisse d'effectif soit 595 CDI en moins. Au niveau de la DO, la proportion de cadres passe de 36 % à 39 %. La sociologie de l'Entreprise change. Des pans complets d'activités disparaissent au profit de la sous-traitance, dans des domaines qui sont pourtant l'ADN de notre Entreprise. Au travers des départs de collègues en retraite ou en temps libéré, ce sont des savoirs qui s'envolent. C'est un gâchis, une perte de transmission de savoir-faire et connaissances qui ne peut être que préjudiciable à l'entreprise.

Le taux de féminisation diminue, il s'explique par un faible taux de recrutement des femmes en CDI. Pourtant, on constate un fort taux de féminisation en CDD, exemple : plus de 50 % en décembre 2018 ! Comme quoi, si on transformait les CDD en CDI, on aurait un taux de féminisation en forte croissance !

Malgré ce constat alarmant, la CFDT tient cependant à saluer à nouveau l'initiative des "**classes de filles**", ces classes novatrices dont la philosophie est de féminiser les métiers. Cette année, la DO ouvre une classe de filles pour le métier de conseiller en boutique.